

CESER Alsace

Commissions réunies sur la réforme territoriale

Colmar, 29 août 2014

Enjeux socio-économiques du rapprochement des régions Alsace et Lorraine

Description statistique, problématisation

Jean-Alain Héraud

Professeur de Sciences Economiques

BETA (Unistra-CNRS) et APR



Pour la préparation de ce dossier, je remercie:

au BETA, Françoise Stoeffler-Kern

à l'APR, Henri Nonn et Bernard Aubry



Le contexte et les enjeux

La création prévue de grandes régions se fait dans un contexte de rationalisation de l'action publique

- en partie pour des raisons d'économie
- on l'espère aussi pour une meilleure efficacité

Comment transformer un mouvement issu de la volonté de rationalisation de l'Etat central en une véritable relance de la décentralisation (laquelle n'a guère bougé depuis 30 ans)?

Le rôle des collectivités territoriales

Comme 70% des dépenses publiques d'investissement passent par les collectivités territoriales, l'enjeu est en effet de taille

Mais l'ensemble des collectivités constitue un paysage morcelé, comme on le sait. En termes niveaux de gouvernance, les régions sont coincées entre l'Etat central (ainsi que l'Union Européenne) et le fameux *millefeuille*: départements, communes, intercommunalités diverses, dont les métropoles, etc.

Problème français: comme la Nation n'a pas choisi historiquement le modèle *fédéral*, il n'y a jamais eu de schéma clair de subsidiarité, donc chaque niveau territorial revendique un large éventail de compétences. Des outils de gouvernance multi-niveaux (exemple CPER) tentent de résoudre la question, mais seulement à la marge.

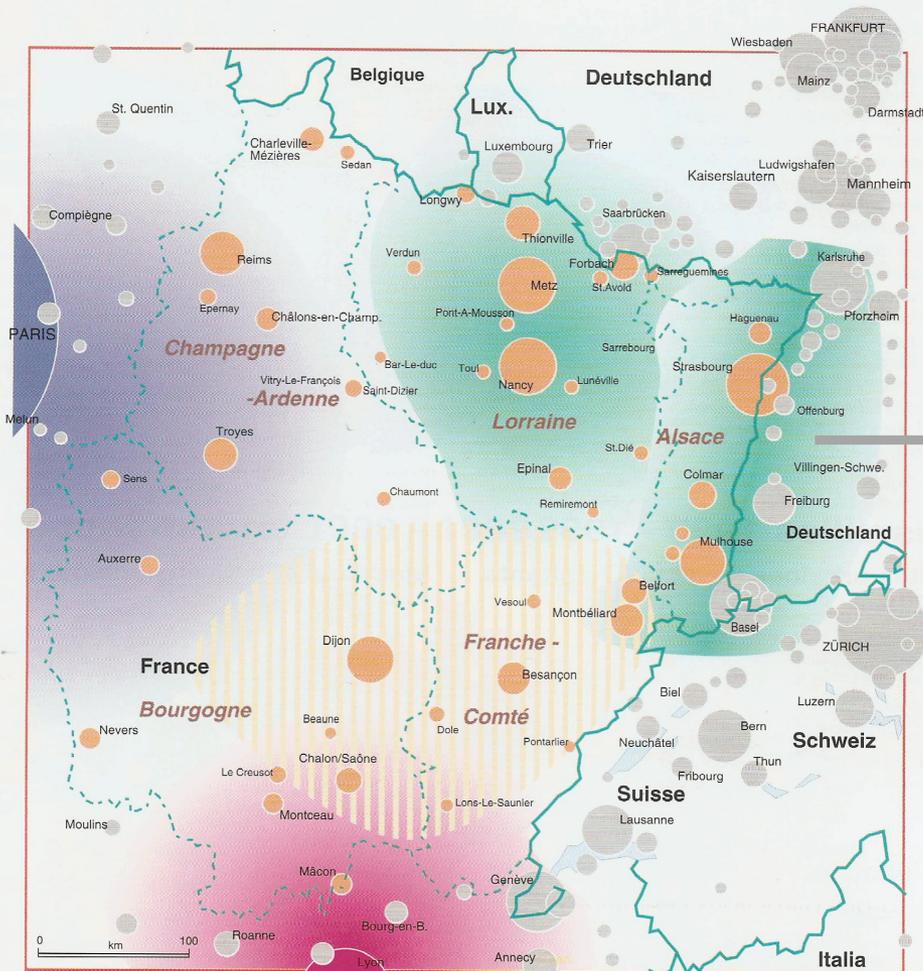
La réforme territoriale

La fusion des régions n'est qu'un des aspects de la question:

- Quid des 36 767 *communes* ? Rappelons que cela fait 40% des communes européennes (EUR28)!
- ...et est-ce que la solution des EPCI ne rajoute pas une couche au millefeuille?
 - **Alsace**: 900 communes pour 1,8 Mh (moyenne :2044 h/com)
 - **Lorraine**: 2300 communes pour 2,4 Mh (moyenne: 1009 h/com)
- Quid des *métropoles*? Ne sommes-nous pas déjà passé d'une France des régions à une France des métropoles. La vraie définition d'une région n'est-elle pas la zone de polarisation d'une grande ville?
 - Mais alors que penser des *espaces métropolitains polycentriques*, ce qui est le cas de l'Alsace et de la Lorraine (à la différence de Midi-Pyrénées)?
 - Notons que le vrai rural n'existe plus guère en Alsace, à la différence de la Lorraine.

L'organisation urbaine

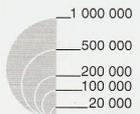
Aucune métropole n'est suffisamment charpentée pour organiser l'ensemble régional du Grand Est. Cet espace est confronté à plusieurs systèmes de villes.



Les espaces polarisés et recouvrements

Population des agglomérations

- Espace polarisé intégral par Paris
- Espace transfrontalier articulé par plusieurs pôles - SaarLorLux
- Espace transfrontalier articulé par plusieurs pôles - Rhin Supérieur
- Espace intermédiaire avec pôles isolés plus ou moins articulés entre Paris et Lyon
- Frontières, régions du Grand Est



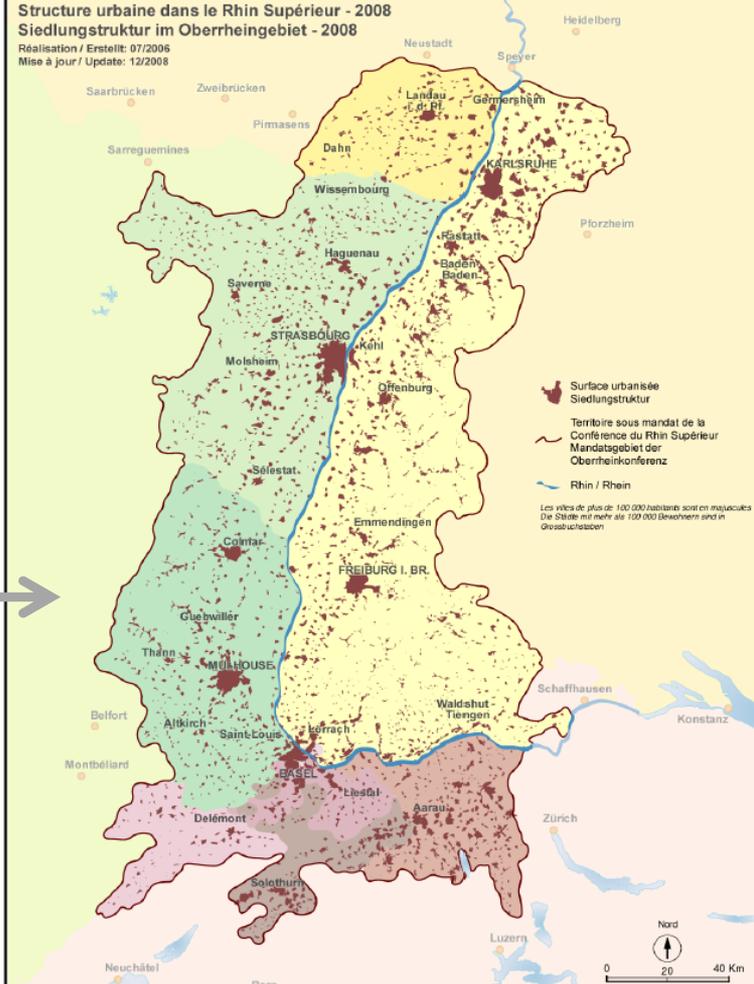
Sources : Interprétation d'après «La France En Villes» de Félix Damette - La Documentation Française/Datar 1994 - Contextes socio-économiques de l'arc frontalier situé entre la Luxembourg et la Suisse du Nord-Ouest.

Source: DATAR 2002

Conférence du Rhin Supérieur / Oberheinkonferenz

Structure urbaine dans le Rhin Supérieur - 2008
Siedlungsstruktur im Oberheingebiet - 2008

Réalisation / Erstellt: 07/2006
Mise à jour / Update: 12/2008



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

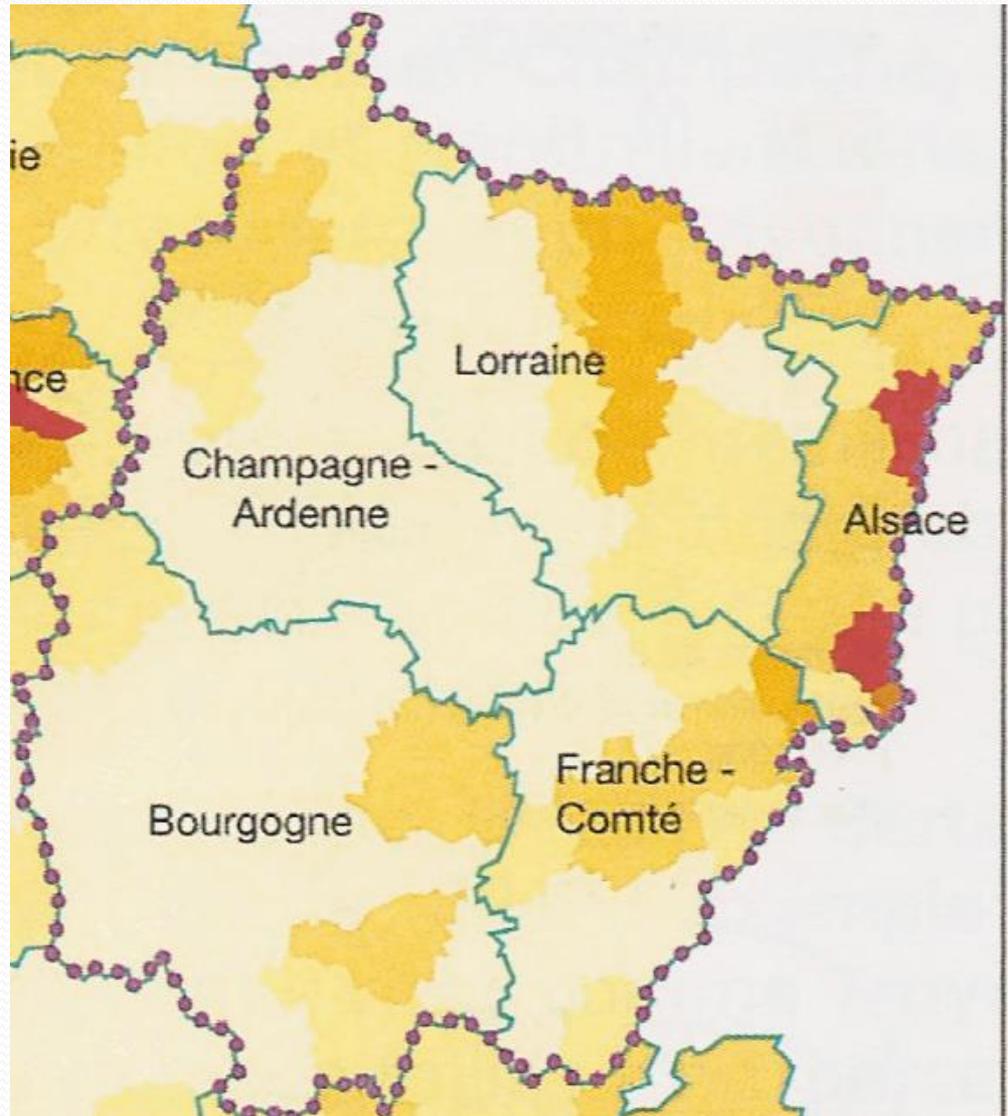
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)

UMR 7522

Densités de population

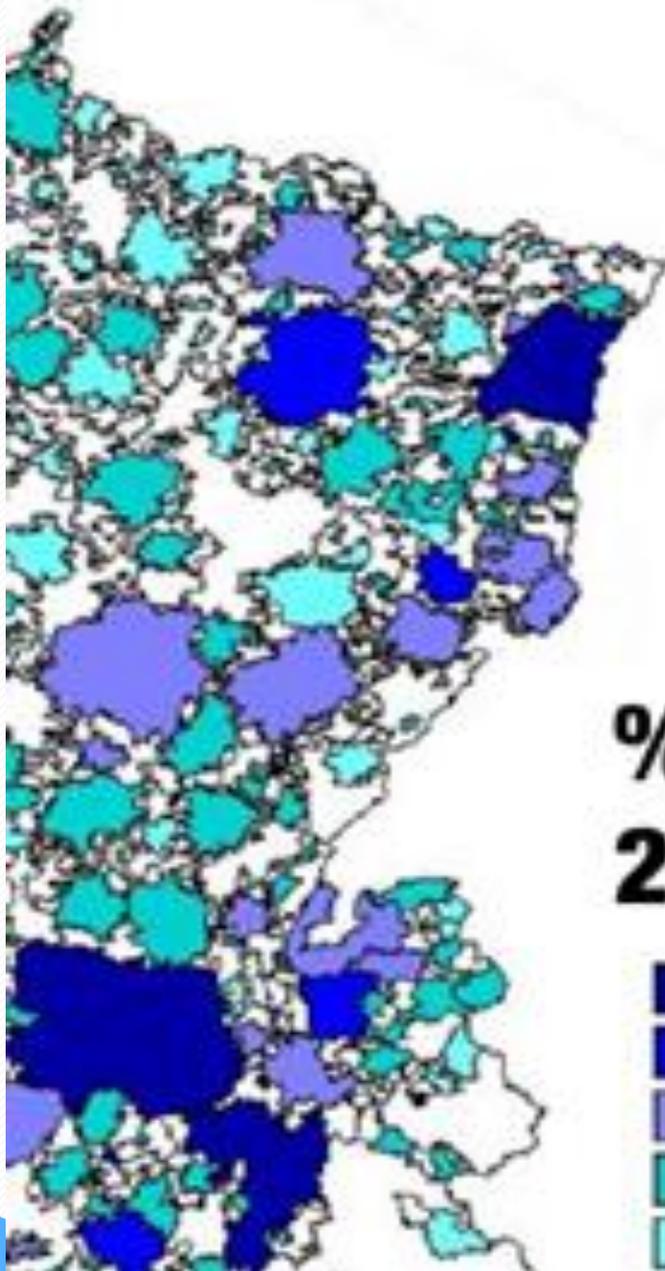
2006

INSEE et
SGARE Alsace



Répartition géographique de La classe créative

Source: S. Chantelot



% Creative Class, 2008

■ plus de 10%	(14)
■ de 8% à 10%	(15)
■ de 6% à 8%	(72)
■ de 4% à 6%	(339)
■ moins de 4%	(331)

Exercice sur l'Alsace-Lorraine

*Que peut-on attendre de la fusion des deux régions ?
(scénario que nous prenons ici, selon la commande)*

*Que maîtrisera-t-on mieux et moins bien? Autrement dit: **quelle est la bonne échelle pour chaque domaine de subsidiarité?***

*Quels sont les domaines d'action des futures grandes régions?
Sans réponse à cette question, il est difficile de faire des pronostics sur les avantages et inconvénients du regroupement*

Exemples de synergies possibles

Le développement économique et l'action environnementale resteront certainement de compétence régionale. De ce point de vue, le *massif vosgien* situé entre les deux sillons métropolitains (rhénan et mosellan) pourrait être géré avec plus de cohérence.

Si le *transfrontalier*, qui est une problématique commune aux deux régions actuelles, est un champ d'action possible (le cadre réglementaire et légal national restant très contraignant), la fusion pourrait donner plus de poids à l'action régionale. Mais:

- ce n'est pas le même transfrontalier!
- cela dit, peut-on quand même tirer quelques avantages de la coopération (*best practices, benchmarking*)?

Le modèle des rails parallèles

Géographiquement et économiquement, les deux régions actuelles montrent plus une figure de systèmes parallèles que de schéma convergent

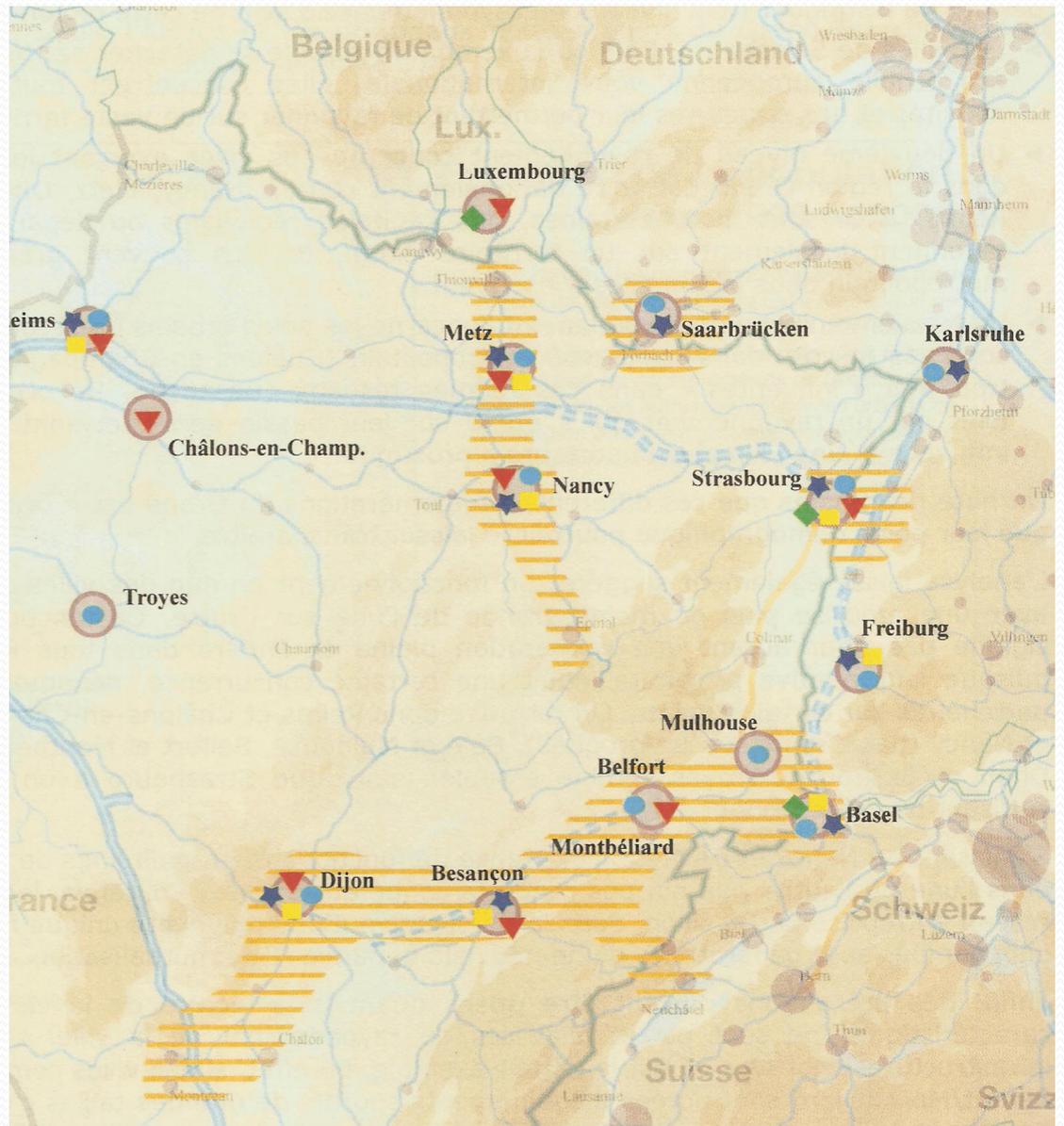
La fusion permettrait cependant de réaliser des traverses entre ces rails, ce qui pourrait les renforcer.

Mais que veut dire « fusion »? Quelle part de subsidiarité à l'intérieur de la grande région? Même si elle n'est pas actée institutionnellement, la subsidiarité existera massivement de facto, d'où une forme de fédération plus que de fusion. Chacune des régions actuelles gardera une forte cohérence interne en raison de:

- Logiques économiques hors de prise des pouvoirs publics (y compris dans le transfrontalier)
- Logiques de réseaux institutionnels déjà bien constitués (exemple: Unistra et Eucor)
- Eventuellement, collectivité unique d'Alsace....

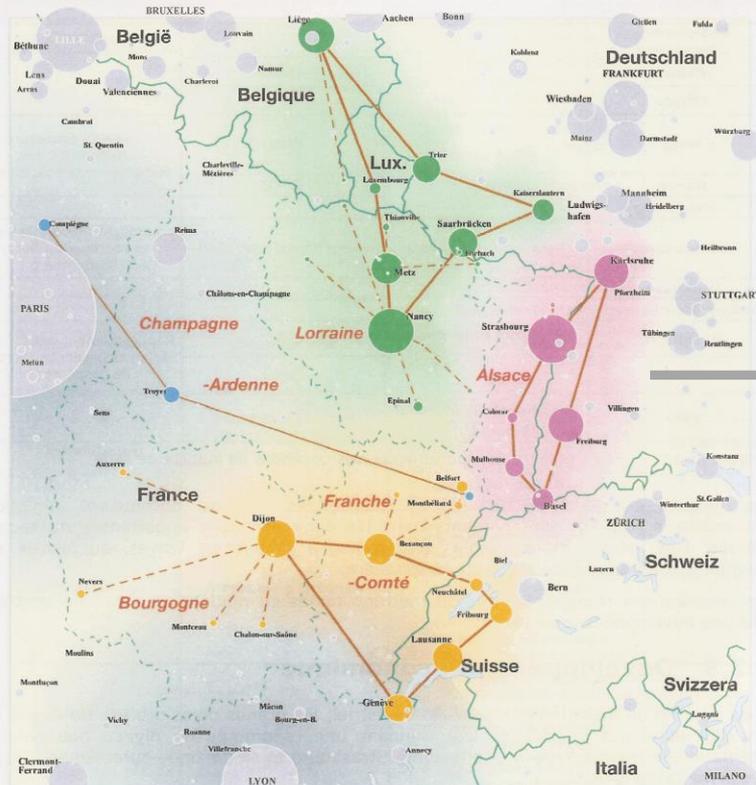
Carte des équipements métropolitains 2009

Source : SGARES
du Grand Est
2010



Espaces de coopération des pôles de formation

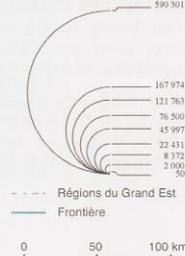
Face au rayonnement des pôles de formation de la région parisienne et des agglomérations de Lyon/Grenoble, les établissements du Grand Est peuvent présenter des potentiels conséquents par le biais de coopérations formalisées avec des sites localisés dans leurs proximités frontalières. Ces perspectives ne concernent pas les établissements champenois, dont l'université de Reims pourrait bâtir un PRES* avec celle d'Amiens.



Réseaux de coopération entre établissements de l'enseignement supérieur

- EUCOR : confédération européenne des universités du Rhin Supérieur association regroupant des universités
- Charte de coopération universitaire Luxembourg-Sarre-Palatnat -Lorraine entre 12 établissements du supérieur dont 7 universités
- CLUSE : convention liant des universités suisses à des universités de l'Est de la France
- Lien entre deux pôles universitaires et un établissement déconcentré (IUT en France, Fondation universitaire luxembourgeoise d'Ardenne en Belgique)
- Polarisation francilienne et rhon-alpine
- Réseau des Universités de Technologie

Nombre total d'étudiants



* PRES : pôle de recherche et d'enseignement supérieur

Grand Est et environnement européen proche



Universités et Ecoles Supérieures dans le Rhin Supérieur - 2012 Universitäten und Hochschulen am Oberrhein - 2012

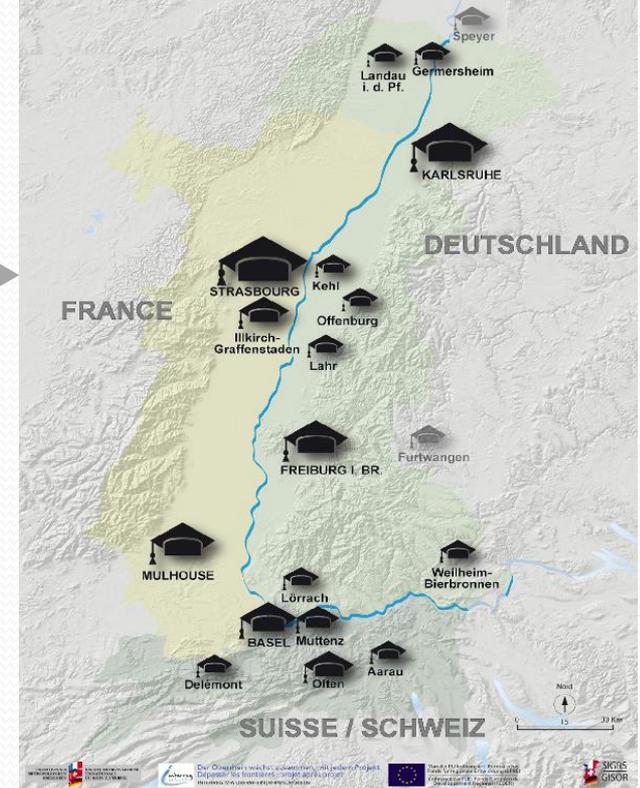


Figure 23 : Coopérations des établissements de l'enseignement supérieur dans le Grand Est

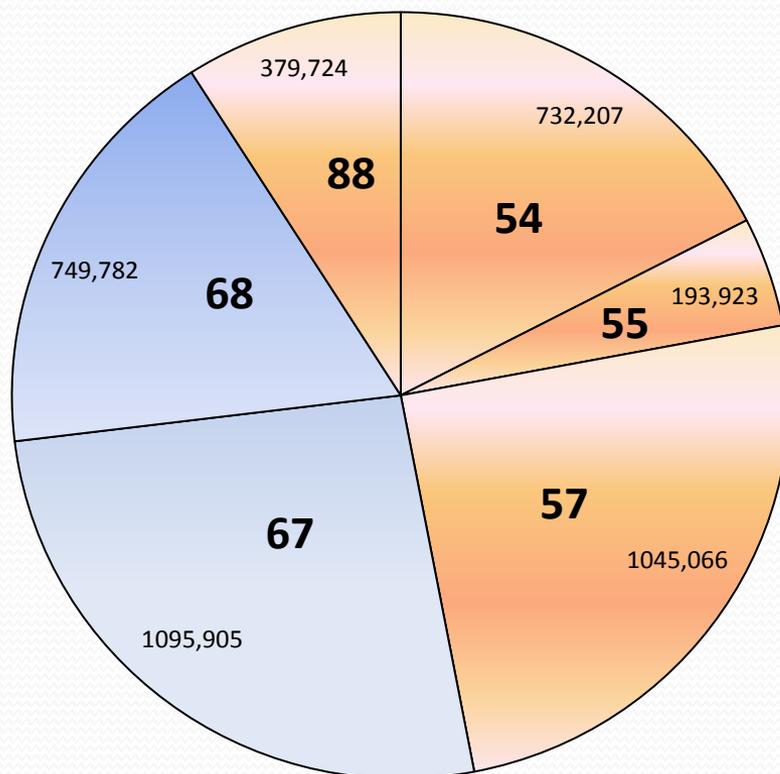
Quelques données pour
alimenter le débat

Comparaisons ALS-LOR

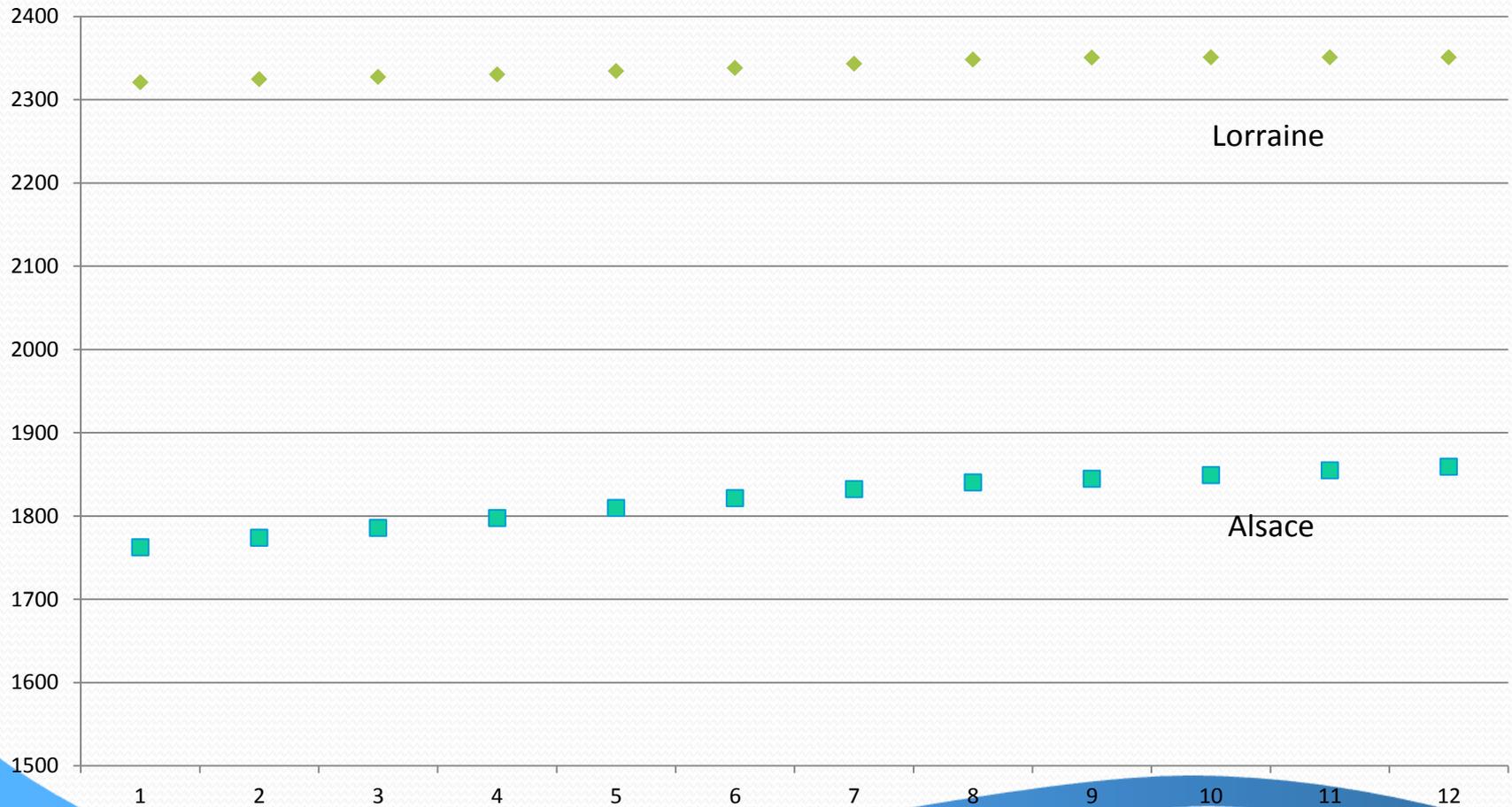
La démographie



Population 2010

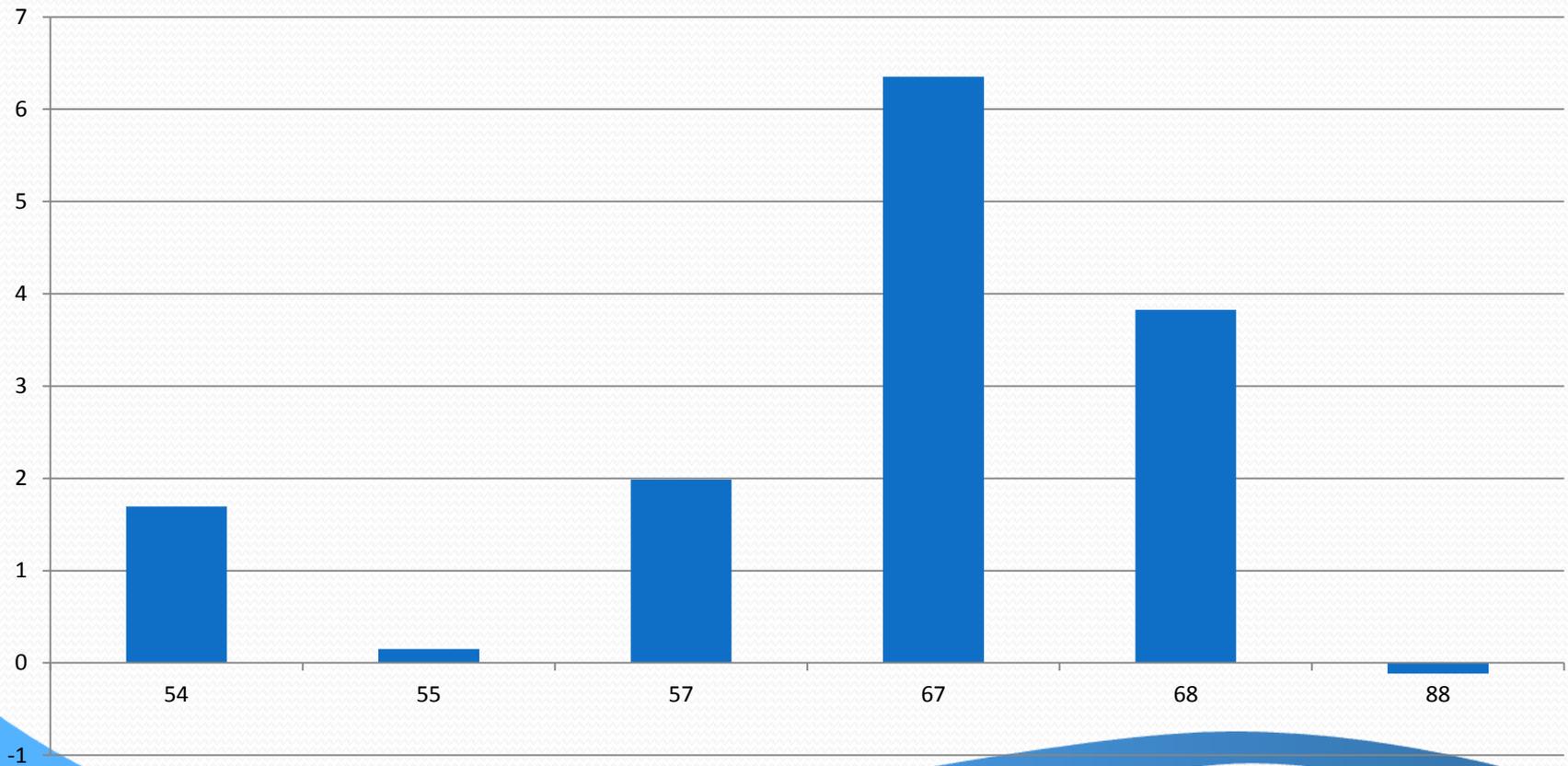


Evolution de la population régionale 2001-2012

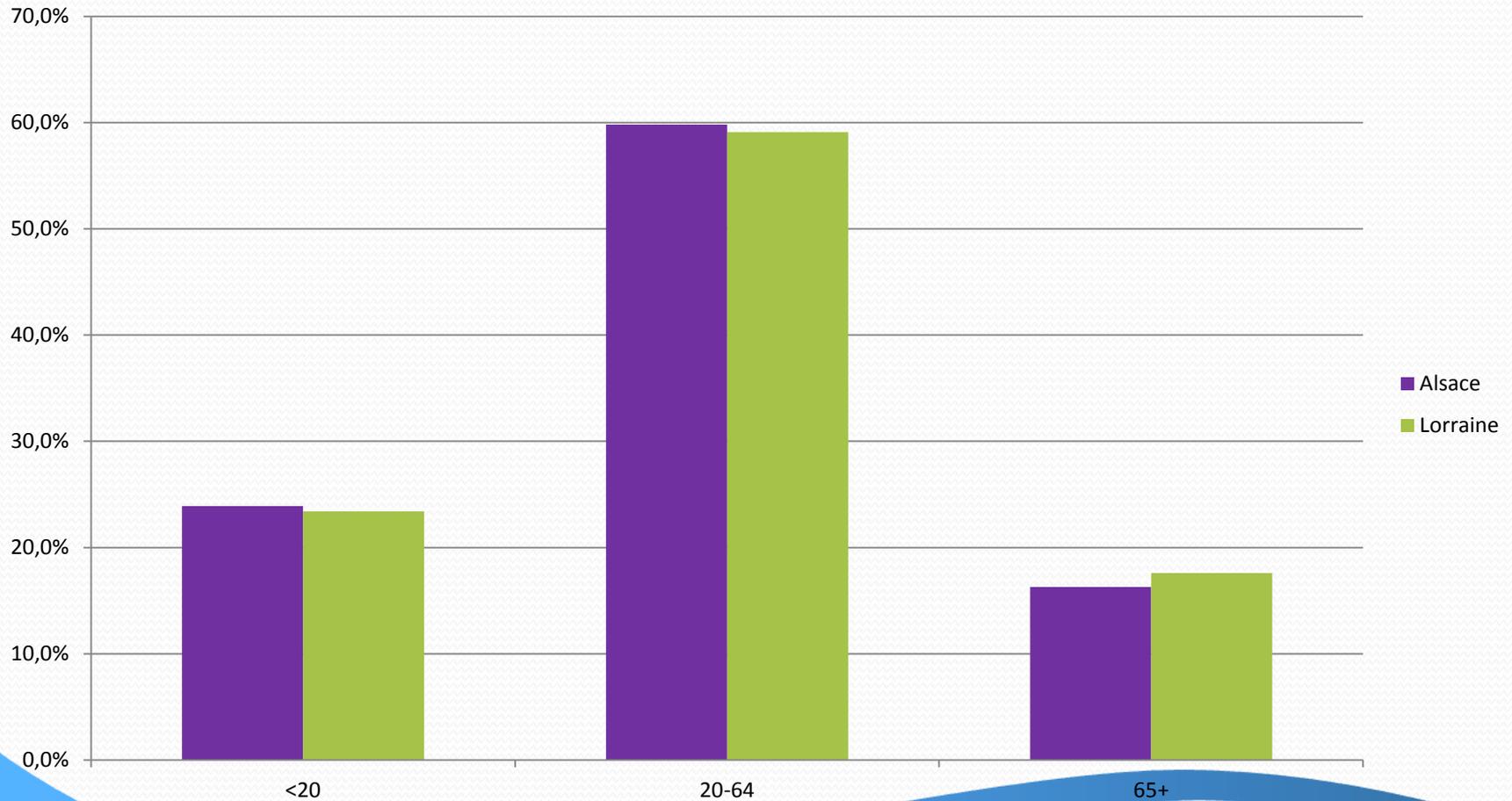


Evolution de la population totale par département

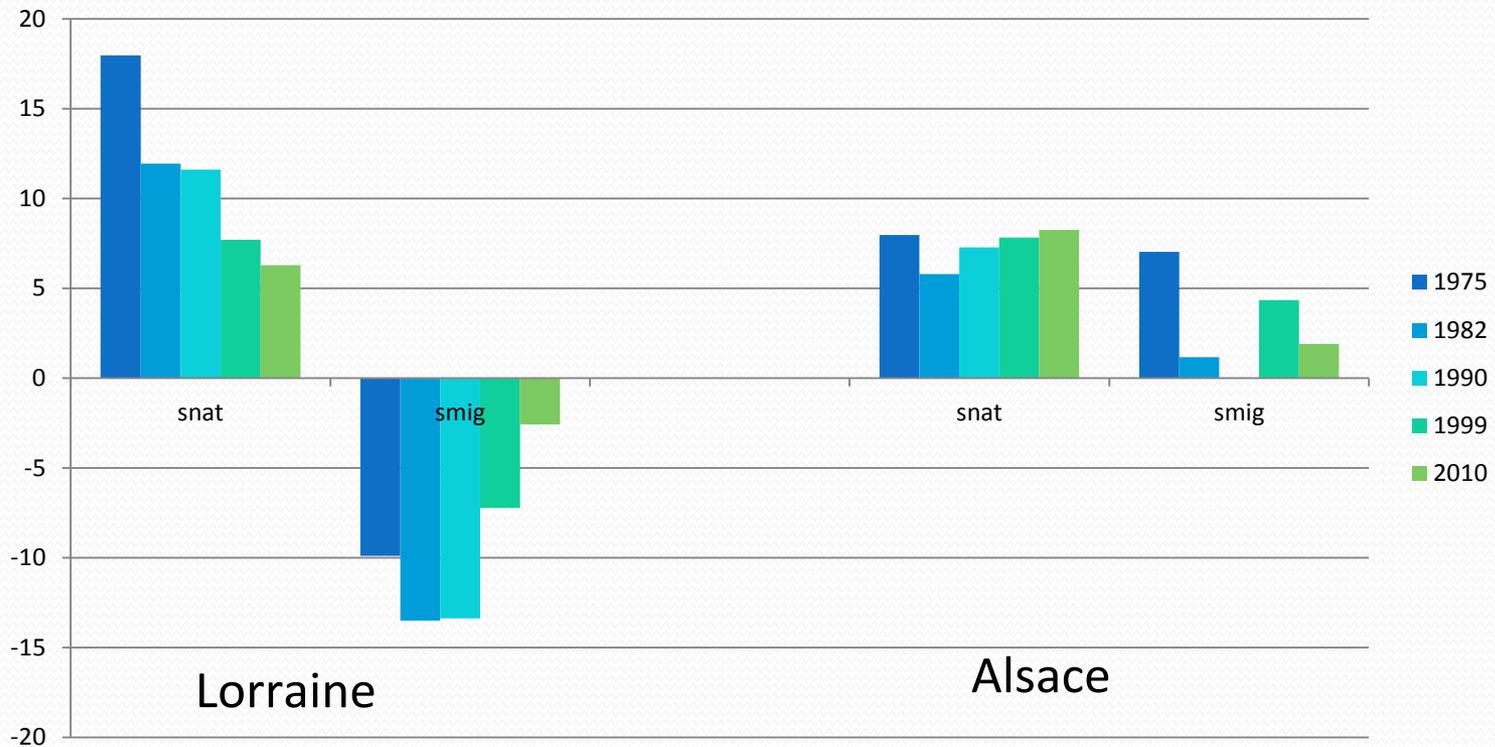
Var. pop. totale 1999-2010



Comparaison des groupes d'âge 2013



Historique du solde naturel et du solde migratoire 1975-2010

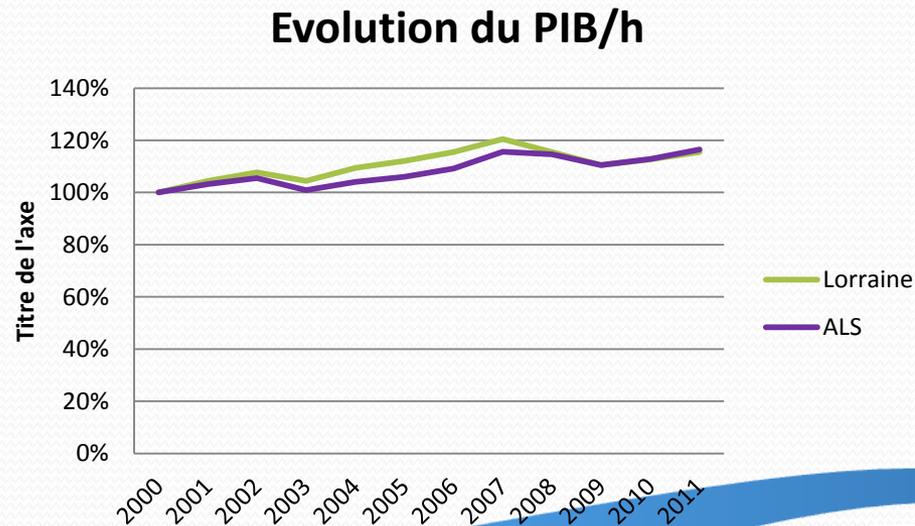
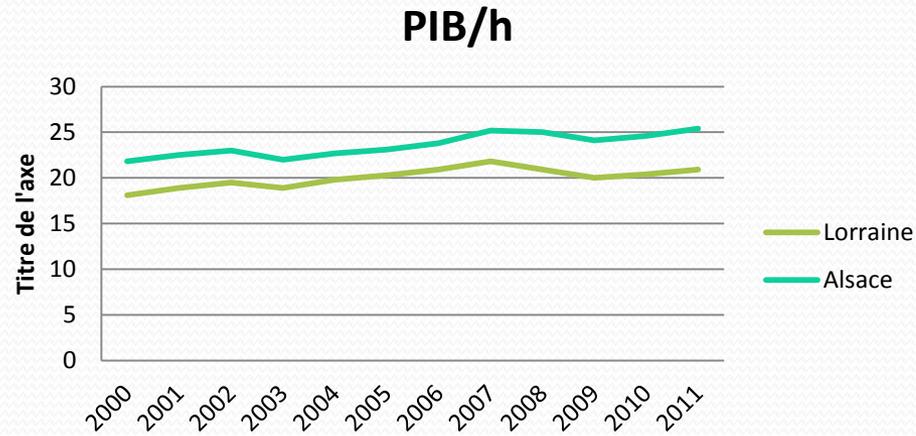


Source: RGP

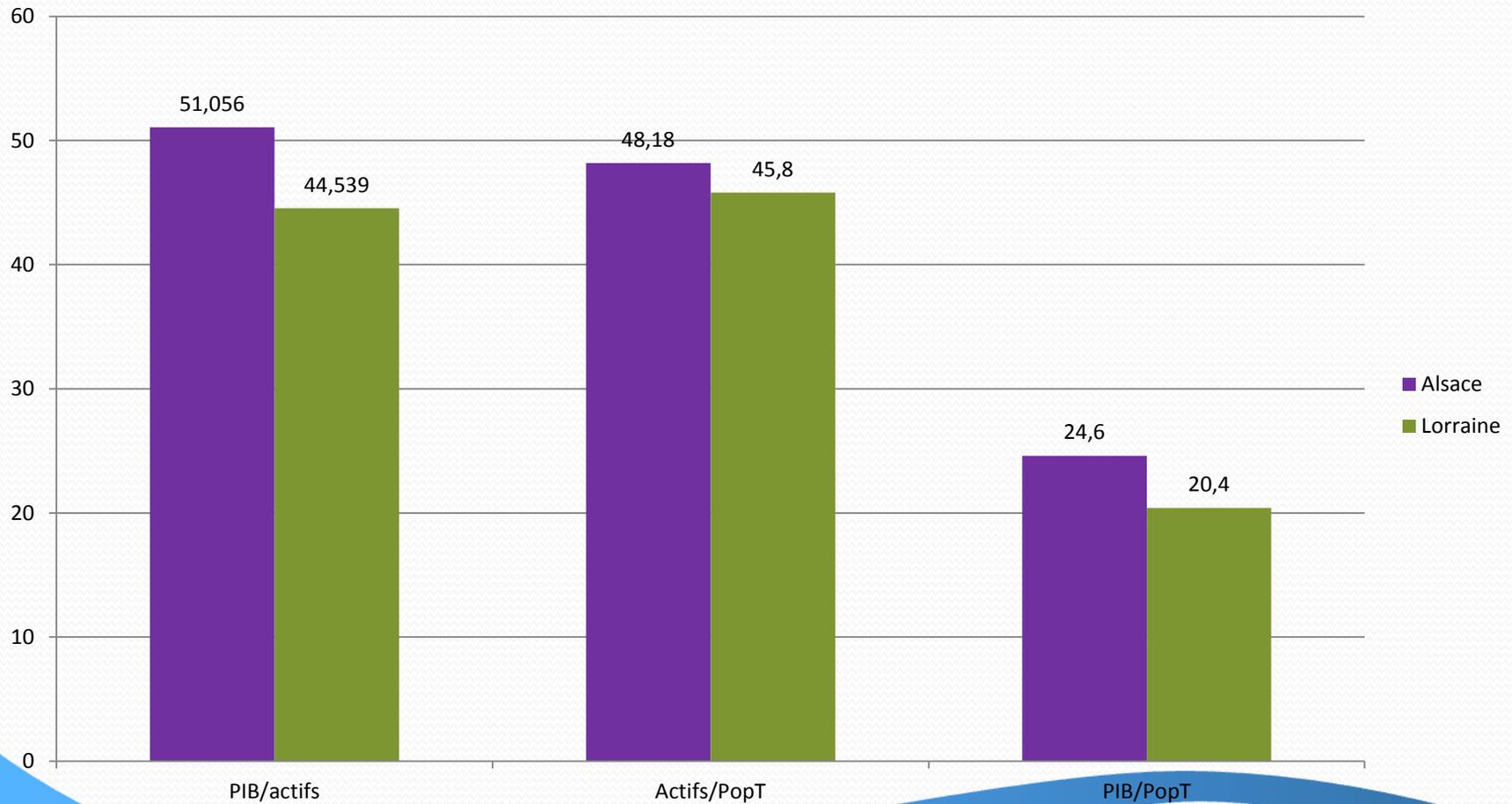
La valeur ajoutée



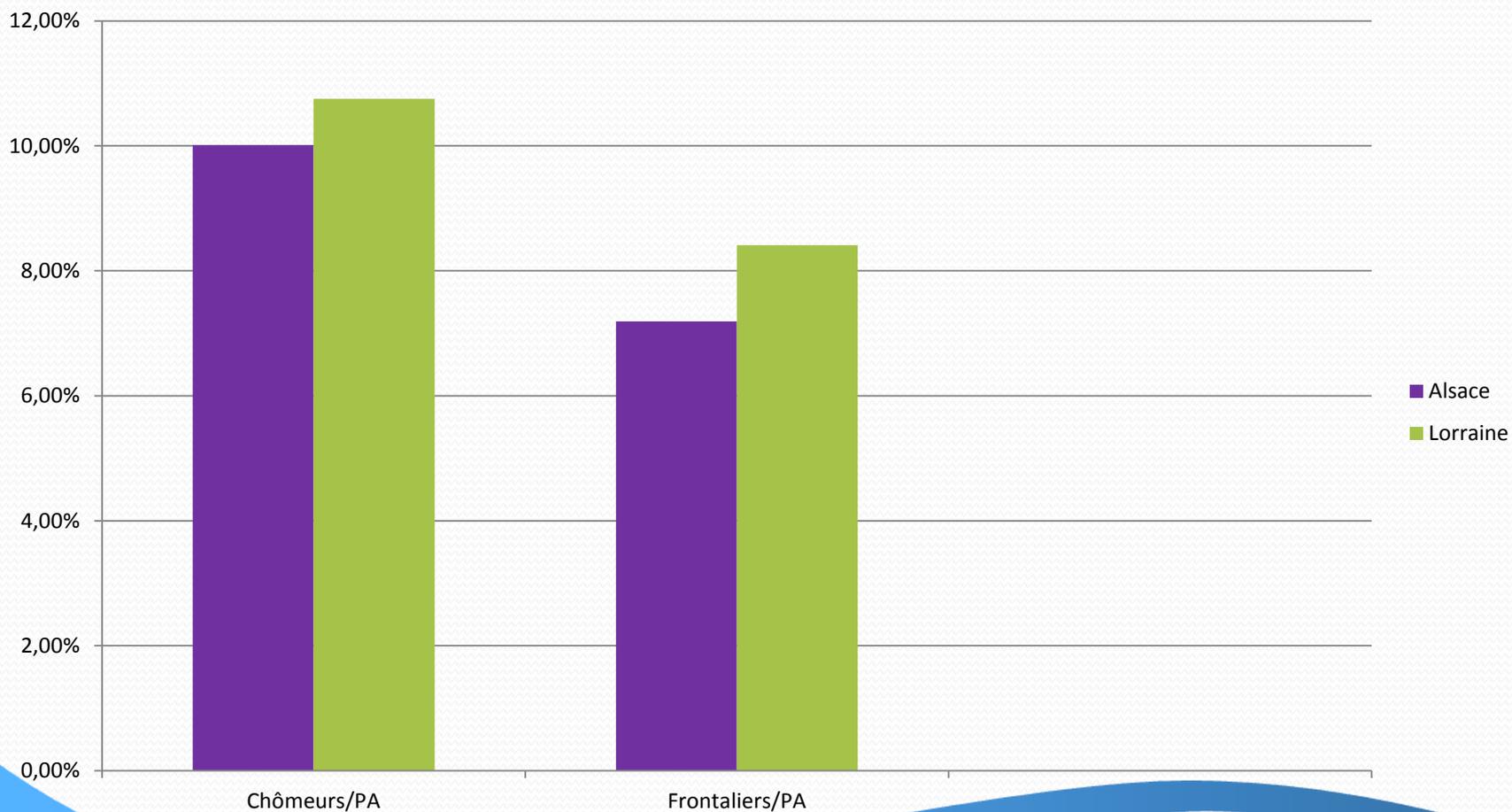
Comparaison des PIB/h



PIB et productivité



Population active ne produisant pas sur le territoire année 2010

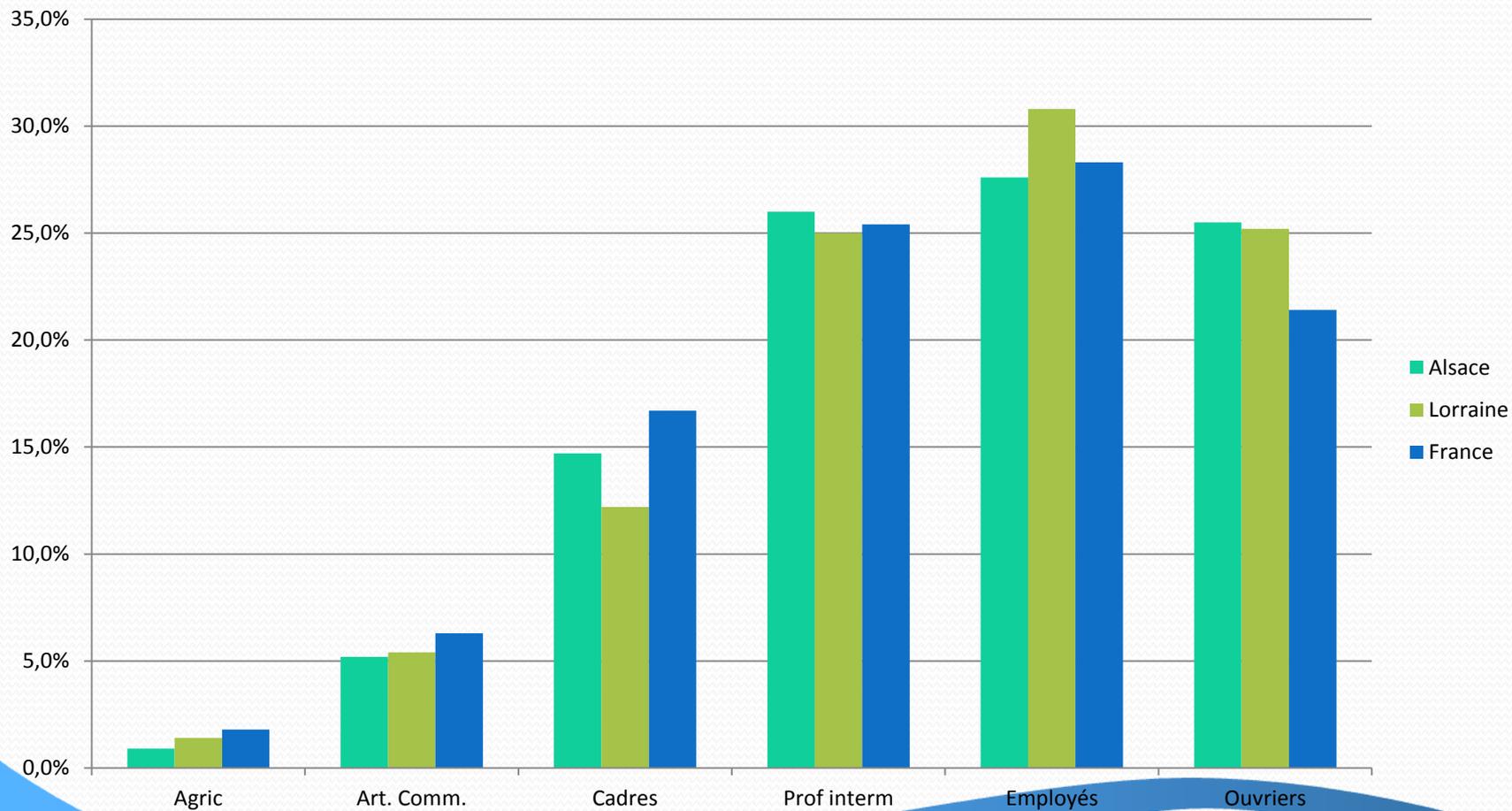


Les spécialisations



Comparaison de la structure par CSP

INSEE RP2011 expl. compl.



Part de l'industrie dans les emplois totaux (toutes CSP)

Alsace: 18,35%

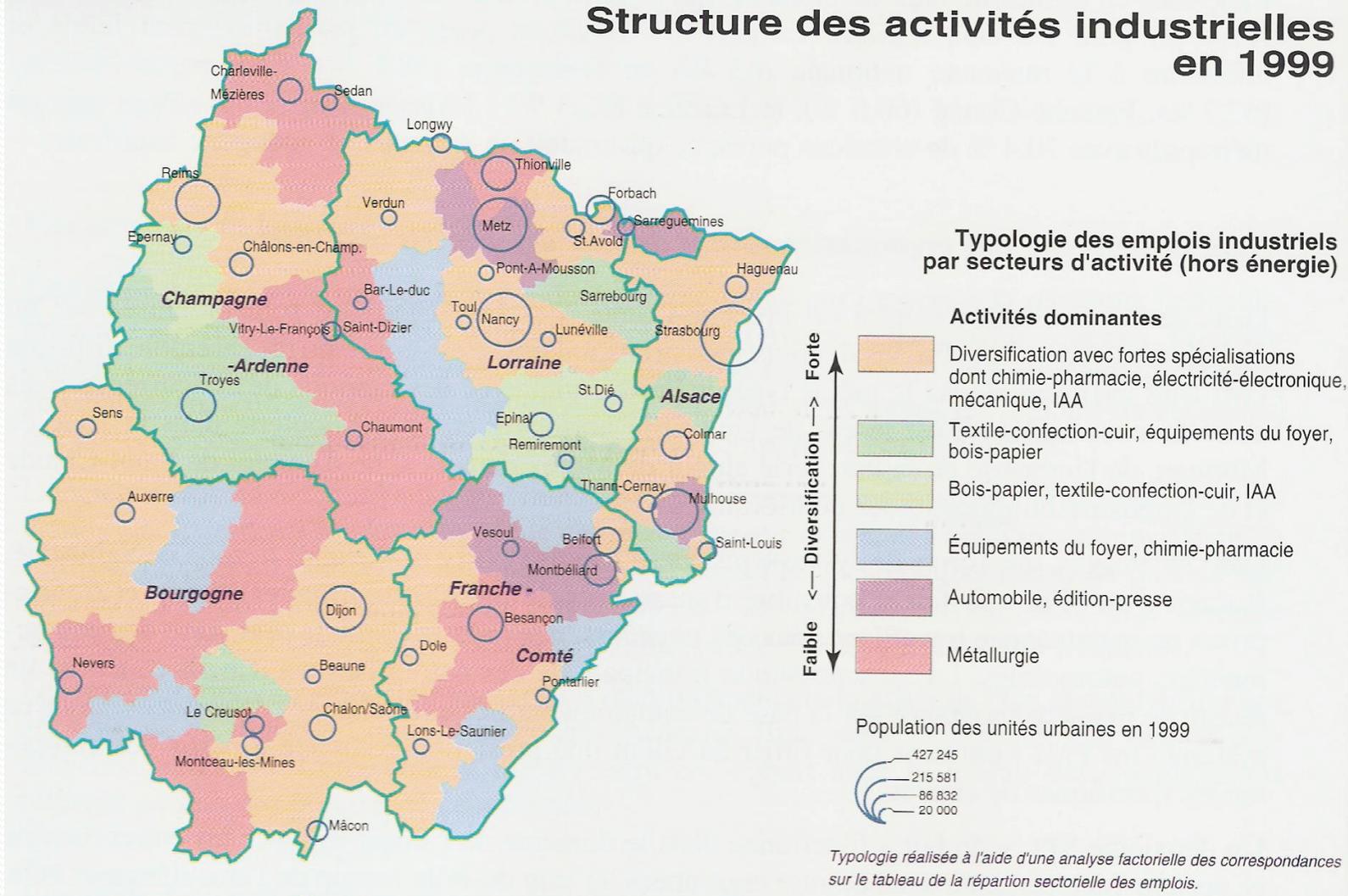
soit 138 055 personnes, dont 68 830 ouvriers

Lorraine: 16,36%

soit 139 953 personnes, dont 73 594 ouvriers

Source: RGP 2011

Structure des activités industrielles en 1999



Source: DATAR 2002

Classement des régions françaises selon les types de créatifs 2008

	<i>Creative core</i>	<i>Creat. professionals</i>	<i>Bohemians</i>
I. de F.	1	1	1
Midi-Pyr.	2	4	4
Rhône-A.	3	2	5
Alsace	5	3	8
PACA	4	5	3
Aquitaine	8	8	6
Bretagne	6	9	7
P. de la Loire	9	6	10
Languedoc-R.	7	14	2
Nord-PdC	12	7	20
Centre	11	10	14
Poitou-Ch.	15	13	11
Fr.-Comté	10	20	19
Haute-Norm.	14	11	18
Auvergne	13	18	12
Bourgogne	17	12	15
Lorraine	16	15	17
Picardie	18	17	21
Champagne-A.	20	16	22
Basse- Norm.	19	21	13
Limousin	21	19	16
Corse	22	22	9

Source : ORRI, BETA, à partir des données de l'Insee (Recensement 2008)

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



Bureau
d'économie
théorique
et appliquée
(BETA)
UMR 7522

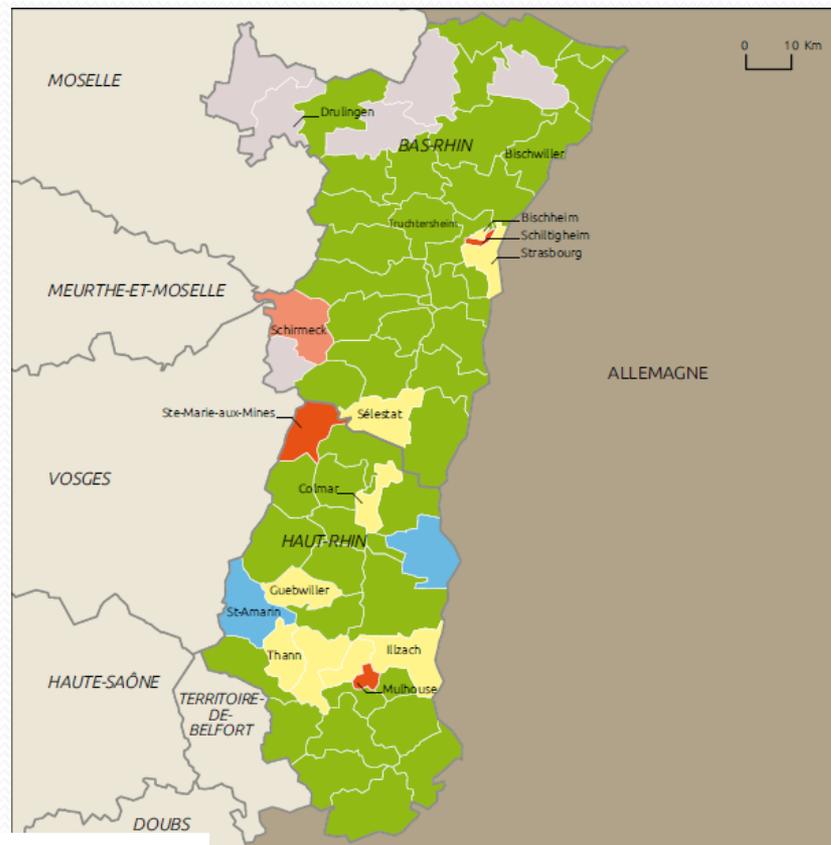


Les niveaux de formation et le contexte social

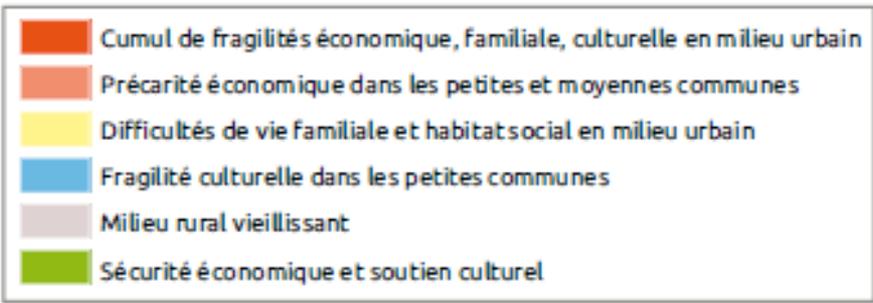


Indicateurs sociaux par Académie

Académie	Chômeurs parmi les 15 – 64 ans	CDI parmi les salariés	Familles mono- parentales	Ménages vivant en HLM	Sans diplômes parmi les 45-54 ans	Revenus médians (€)
Strasbourg	7,5	86,8	8,2	11,9	30,5	18 774
Nancy - Metz	7,9	85,2	8,7	13,5	36,4	15 850
France (métro.)	7,9	85,0	8,5	14,9	34,3	16 344



Les zones à risques d'échec scolaire

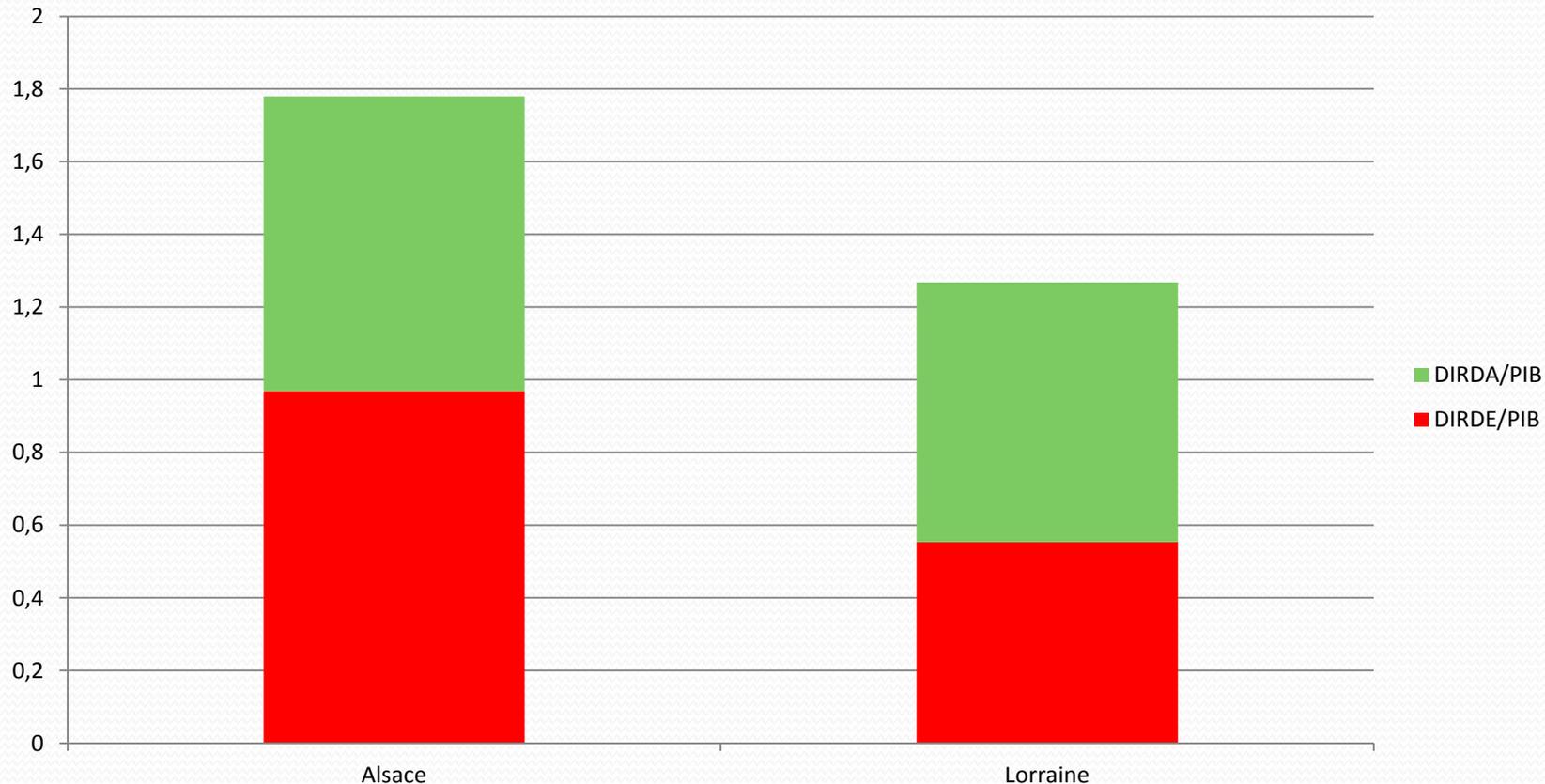


Sources : Insee RP 2006, Revenus fiscaux localisés ; calcul et cartographie : Céreq - ESO Caen

Source: Depp/Céreq

La recherche

R&D des entreprises et des administrations en 2011 (en % PIB)



Source: MESR

Quelques questions en conclusion

Les synergies positives sont-elles à attendre:

- de la rationalisation des services publics et de leur spécialisation (ex: système de santé)?
- du renforcement des coopérations déjà existantes (ex: pôle de compétitivité Fibres)?
- de la gestion commune des biens environnementaux (on a déjà l'Agence Rhin-Meuse, les Parcs Naturels des Vosges)?
- des échanges de bonnes pratiques (ex: le transfrontalier)?
- d'un poids plus grand face à l'Etat pour certaines infrastructures?
- du développement d'une image commune et de la réduction des effets de concurrence (ex: attractivité pour les IDE)?
- possibilité de peser sur d'autres réformes territoriales (ex: niveau local)?



Merci de votre attention

heraud@unistra.fr

jaheraud.eu

